

Gouv'Actu

Lundi 13 avril 2020

1 - Allocution du Président de la République

2 - Coronavirus : principaux chiffres

1 - Allocution du Président de la République

Lors de son allocution, le Président de la République est revenu sur le premier mois de confinement et a tenu :

- à adresser un message aux Français qui ont eu à souffrir de la perte d'un proche,
- à insister sur notre dette à l'égard des soignants qui se battent avec courage et engagement, depuis de longues semaines, contre un ennemi « redoutable, invisible, et imprévisible »,
- à souligner les difficultés inhérentes au confinement, avec des situations territoriales et sociales inégales et des contextes familiaux parfois difficiles, sans oublier l'isolement des anciens.

Le Président de la République a également souligné la mobilisation de toutes les forces vives de la France en première et en seconde ligne, qui ont permis au pays de tenir, à notre système hospitalier de sauver de nombreuses vies et à la vie sociale de continuer.

Toutefois, en dépit des progrès constatés depuis l'instauration du confinement, après une large consultation des acteurs sociaux, économiques et politiques, et face enfin à un nombre de décès qui augmente et des services hospitaliers qui sont saturés, le Président de la République a décidé que le **confinement « le plus strict » sera maintenu jusqu'au 11 mai**. La sortie de confinement serait progressive, et ce afin de ralentir, encore et toujours, le rythme de progression et la propagation du virus.

1. **Durant cette période, les règles prévues par le Gouvernement continueront de s'appliquer :**

- Les « gestes barrière » continueront d'être scrupuleusement respectés.
- Les Français ayant des maladies chroniques ou souffrant d'autres maladies devront pouvoir continuer à consulter leurs médecins.
- Les hôpitaux et les maisons de retraite pourront permettre aux proches de visiter les malades en fin de vie, avec les bonnes protections.
- La sécurité des travailleurs et des entrepreneurs devra être pleinement « garantie ».

2. **Des mesures économiques viendront soutenir les travailleurs, les entreprises et les plus fragiles :**

- Les mesures de protection pour les travailleurs et les entreprises (chômage partiel, financements) seront maintenues et renforcées.
- Un plan spécifique sera mis en place pour les secteurs de l'économie durablement affectés par la crise : tourisme, restauration, hôtellerie, culture, événementiel, etc.

Des annulations de charge et des aides spécifiques seront mises en place pour ces secteurs

- Une aide exceptionnelle sera mise en place pour les familles les plus modestes avec enfants et les étudiants précaires.

3. Le 11 mai sera le début d'une « nouvelle étape », « progressive » et dont les règles s'adapteront aux résultats de l'objectif qui reste notre priorité : la santé de tous les Français.

- Les crèches, les écoles, puis les collèges et lycées seront ouverts à compter du 11 mai. C'est une priorité compte-tenu des inégalités qui ont pu être induites par leurs fermetures. Des règles de fonctionnement particulières seront aménagées dans ces établissements pour permettre d'accueillir les élèves.

- Le plus grand nombre de nos concitoyens sera autorisé à retourner travailler, afin de permettre à notre industrie de redémarrer et de reprendre la production. En lien avec les partenaires sociaux, le Gouvernement préparera cette reprise d'activité afin de protéger les salariés au travail.

- Les lieux rassemblant du public resteront cependant encore fermés. Les grands rassemblements impliquant un public nombreux ne seront pas autorisés avant la mi-juillet au moins.

- Les personnes âgées, les plus vulnérables, celles souffrant de maladies chroniques, devront agir avec prudence et rester chez elles dans un premier temps.

4. Mise en place d'une organisation sanitaire nouvelle et de mesures spécifiques afin de faire face aux nombreux défis que posent le déconfinement :

- Le nombre de tests quotidiens sera augmenté, en priorisant les aînés, les soignants et les personnes les plus fragiles, à la faveur d'une mobilisation de tous les laboratoires publics et privés. A la sortie du confinement, toutes les personnes dites symptomatiques pourront ainsi être testées.

- Les personnes atteintes du virus pourront être mises en quarantaine, prises en charge et suivies par des médecins.

- Une application numérique dédiée sera développée en contact avec certains de nos partenaires européens. Elle permettra, sur la base du volontariat, de savoir qui a été en contact avec une personne contaminée par le COVID-19. Le Président souhaite que les assemblées puissent en débattre et que les autorités compétentes puissent nous éclairer. L'État veillera au respect de nos libertés publiques et de nos institutions démocratiques.

- En lien avec les mairies, l'État permettra aux citoyens de se procurer des masques « grand public », grâce à des importations et l'appui de notre fabrication nationale, qui a fortement progressé.

- Le Gouvernement présentera d'ici 15 jours le plan de « l'après 11 mai » et les détails d'organisation de notre vie quotidienne. Des points de rendez-vous réguliers se

tiendront pour que nous puissions adapter les mesures prises et ensemble décider de manière régulière d'ajuster les choses.

- **Le Président a également salué les efforts d'ores et déjà déployés pour progresser en matière de recherche de vaccins ou de traitements, insistant sur le fait que la France, grâce à la mobilisation collective de ses chercheurs et de ses médecins, était le pays qui avait développé le plus grand nombre d'essais cliniques en Europe ;**
- **Le Président de la République a expliqué dans son intervention qu'il n'y avait pas encore de solution connue pour éliminer le COVID-19, que le niveau d'immunité collective de la population était encore trop faible, et que nous devrions apprendre, dans ces conditions, à « vivre avec le virus ».**

5. Préparer le « monde d'après »

- Le Président a rappelé les grands principes qui guidaient l'action du Gouvernement tout au long de la gestion de crise : **l'humilité, la transparence, la lucidité, le calme et le courage** avec lesquels il convenait d'agir.
- Il a expliqué que le Gouvernement, avec le Parlement et le concours de l'administration, des maires et des élus locaux, aurait à préparer la suite et que la réponse à cette crise serait élaborée avec le concours de nos partenaires européens et en solidarité avec nos partenaires étrangers, rappelant notamment l'initiative prise en direction du continent africain ;
- Reconnaissant une Nation « forte » et « solidaire » et louant la fraternité qui unit les Français dans l'épreuve, le Président a appelé à des réponses ambitieuses et audacieuses. Une sorte de prélude à un « moment de refondation » dans lequel il nous faudra : bâtir des solidarités et des coopérations nouvelles, construire une économie plus forte, une indépendance agricole, sanitaire, industrielle et technologique française ainsi qu'une autonomie européenne accrue.
- Ce « monde d'après » serait bâti dans « le temps long » sur les principes de justice sociale et de solidarité, dans la recherche d'une sobriété carbone.
- Le Président de la République a expliqué que nous pouvions voir dans la crise une chance : de nous « ressouder », « d'éprouver notre humanité » et « de bâtir un autre projet » nous donnant « une raison de vivre ensemble ».

2 - Coronavirus : principaux chiffres

Situation internationale

- L'épidémie continue sa progression, avec 1 870 000 cas confirmés dans le monde, 441 300 guéris et plus de 116 000 décès.

Situation nationale

- En France, 98 076 cas confirmés sont recensés et 32 113 personnes sont hospitalisées pour infection à COVID-19, soit 287 personnes de plus qu'hier (12 avril). L'impact de la maladie est donc toujours majeur pour nos établissements de santé. Parmi les personnes hospitalisées, 6 821 cas graves nécessitent des soins lourds en réanimation ;
- 24 patients de moins que le 12 avril sont en réanimation le 13 avril. Ce solde, qui reste négatif (35 hier), fait très légèrement diminuer la pression sur le besoin de places en réanimation, qui reste cependant très important. C'est l'évolution de ce nombre quotidien de personnes supplémentaires en réanimation qui est la plus importante à surveiller pour prédire notre capacité à prendre en charge les malades les plus graves ;
- 9 588 décès du coronavirus ont été enregistrés en milieu hospitalier depuis le début de l'épidémie, et 5 379 décès enregistrés dans les établissements sociaux et médico-sociaux, pour un total de 14 967 décès depuis le 1er mars (avec le nombre de décès remontés des Ehpad) ;
- Sur la totalité du territoire national (depuis le 1er mars), 27 718 personnes sont sorties guéries de l'hôpital.